

**Déclaration du Président du Parlement européen, Hans-Gert
Pöttering,
sur la situation au Proche-Orient**

Strasbourg, le 12 janvier 2009

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

La Conférence des présidents m'a prié de faire une déclaration sur les événements au Proche-Orient. Le débat sur le sujet est prévu mercredi après-midi.

Tandis qu'à l'aube de cette nouvelle année, nous nous retrouvons ici pour notre première session plénière, des personnes meurent à nouveau au Proche-Orient.

D'un point de vue tout à fait personnel, lorsque je regarde les images à la télévision, je ne peux m'empêcher d'éprouver - et je suis sûr que nous avons, pour la plupart, la même impression - une pénible sensation de "déjà vu".

Au nom du Parlement européen, je tiens à exprimer mon plus grand regret face à l'escalade du conflit à Gaza entre Israël et le Hamas.

Je le dis très clairement: il est inacceptable que la population continue de souffrir de la sorte, que la violence persiste et que le personnel des Nations unies devienne également la cible des tirs. Jusqu'où ira la spirale de la violence avant que la raison et le bon sens l'emportent?

Il faut faire cesser immédiatement la violence de part et d'autre. Les tirs de roquettes du Hamas sur les villes israéliennes sont absolument inadmissibles et tout à fait condamnables. Nous ne devons pas non plus oublier que c'est le Hamas qui a rompu la trêve. Mais on ne doit pas négliger à ce propos la proportionnalité des moyens employés.

Au Proche-Orient, tous les êtres humains ont la même dignité. Le droit inaliénable d'un État de se protéger ne justifie pas les actes de violence dont la population civile est la première à souffrir.

DI\762215FR.doc

Il convient d'aider de toute urgence les habitants de la bande de Gaza. La dignité d'un Palestinien est la même que celle d'un Israélien. Nous ne pouvons tolérer que la situation humanitaire s'aggrave.

En tant que responsables politiques, nous devons être prêts et contribuer de façon décisive à trouver, au-delà de la situation à court terme, une solution durable pour sortir de la spirale de la violence.

Réduire la sécurité à des aspects purement militaires est une approche vouée à l'échec. Il ne peut donc y avoir de solution exclusivement militaire au problème du Proche-Orient. Il faut aboutir à une solution politique, en tirant, avant tout, les leçons de l'échec de la démarche suivie à ce jour. Il convient donc d'arrêter des mesures qui soient non seulement solides mais aussi et surtout durables.

Ces derniers jours, j'ai eu des contacts téléphoniques avec le Président israélien, Simon Peres, avec le Premier ministre de l'Autorité palestinienne, Salam Fayyad, avec la Présidente de la Knesset, Dalia Itzig, et, bien entendu, avec le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, Javier Solana, qui a passé beaucoup de temps dans la région.

J'ai également pris contact avec les vice-présidents de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne, à savoir le Président du Parlement jordanien, Abdel Hadi Al-Majali, le Président de la Chambre des députés italienne, Gianfranco Fini, et le Président de la Chambre des représentants du Maroc, Mustapha Mansouri.

Dans tous ces entretiens, je me suis efforcé de préciser que le Parlement européen souscrit pleinement aux exigences formulées par le Conseil des ministres au nom de l'Union européenne, lesquelles ont été confirmées par la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies le 8 janvier.

Il est affligeant, Mesdames et Messieurs, que cette résolution juridiquement contraignante ait été bafouée par les deux parties au conflit, Israël et le Hamas

- Il faut parvenir à un cessez-le-feu immédiat et durable, lequel doit être obtenu avec la médiation de l'Égypte et la participation de tous les acteurs concernés.

- Il convient de garantir le libre accès immédiat de l'aide humanitaire et de permettre à l'Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA) de poursuivre ses activités humanitaires sans entrave. Et permettez-moi d'ajouter: pas seulement trois heures par jour! Si même les organisations humanitaires et les Nations unies sont contraintes de cesser leur travail, parce que les parties belligérantes ne respectent pas leur neutralité, nous avons bel et bien atteint, en termes de droit international et sur le plan humain, un point critique que nous ne pouvons accepter!
- La troisième requête porte sur le renforcement du processus de paix. La seule base viable pour une paix durable est et reste une solution de deux Etats, avec Israël et la Palestine en tant qu'Etats souverains à l'intérieur de frontières sûres.

L'Union européenne doit, avec les membres du Quartet, les partenaires arabes modérés et toutes les parties concernées par le conflit, sous l'égide des Nations unies, aboutir à une reprise rapide des négociations de paix. Il va de soi qu'une solution globale passe cependant aussi par une réconciliation des factions palestiniennes.

Sur ce point en particulier, nous devons nous interroger sur la méthode que nous avons employée jusqu'à présent dans le cadre du "processus de paix".

En dépit du contexte certes difficile et des progrès à peine tangibles, il y a quelques semaines encore, nous pouvions encore croire que nous nous trouvions dans une logique de négociation. La communauté internationale et, au premier plan, l'Union européenne ont accompagné ces négociations. Ce faisant, nous avons fait preuve d'un ferme engagement et nous avons aidé financièrement à créer les conditions-cadres de l'établissement d'un Etat palestinien.

Mais notre engagement était-il assez fort sur le plan politique? C'est la question que nous devons nous poser. Nous nous trouvons désormais dans une logique d'escalade. Bien entendu, en ces temps de gestion de crise, on a tendance à penser à court terme. Effectivement, dans l'immédiat, nous avons besoin de parvenir sans délai à un cessez-le-feu et d'aboutir à un retrait total des troupes israéliennes, comme l'a également demandé le Conseil de sécurité des Nations.

Les expériences des dernières décennies nous montrent que la paix au Proche-Orient ne peut émaner de la seule région. Elle ne sera toutefois pas non plus possible sans réconciliation entre les parties rivales présentes dans le conflit.

C'est pourquoi la communauté internationale doit être prête, plus que jamais, à promouvoir la paix au Proche-Orient, afin que les événements douloureux des dernières décennies ne se répètent pas dans les décennies à venir.

Les troupes internationales peuvent et doivent aider à garantir un cessez-le-feu. C'est pourquoi nous devons consentir tous les efforts possibles afin d'assurer la réussite pleine et entière du plan franco-égyptien visant à instaurer un mécanisme international pour sécuriser les frontières de la bande de Gaza. Il s'agit bien entendu d'empêcher en priorité le trafic d'armes et de roquettes. Au début du processus d'Annapolis, l'Union européenne avait déjà fait savoir, dans son document stratégique, qu'elle était prête à cette forme d'engagement.

Permettez-moi toutefois de mettre l'accent sur un point: le déploiement de forces de sécurité européennes et internationales ne doit pas uniquement servir à garantir "le silence des armes".

Il doit s'inscrire dans un objectif politique clair, en l'occurrence instaurer la confiance nécessaire à l'issue favorable des négociations de paix en garantissant la sécurité de la même manière aux Israéliens et aux Palestiniens.

En d'autres termes, un éventuel déploiement de troupes, qui n'a de sens que s'il s'accompagne d'un mandat bien établi, augmenterait la pression politique de part et d'autre afin d'aboutir à une solution pacifique.

Nous devons aller plus loin que l'affirmation répétée de notre foi dans la paix, que nous avons si souvent formulée et entendue dans le passé. Ce qu'il nous faut, c'est la volonté de ne pas seulement aspirer à la paix mais aussi de conclure la paix, et ce avant que la haine accumulée depuis des décennies ne dégénère et ne déclenche un embrasement général.

Permettez-moi de conclure en vous rappelant, chers collègues, que 2008 a été l'Année européenne du dialogue interculturel. Je tiens à rappeler les efforts consentis par notre Assemblée pour faire de cette année un vecteur d'espoir et mettre l'accent politique sur le fait que le choc des cultures n'est pas une loi de la nature.

Les réactions à la guerre de Gaza de par le monde montrent à quelle vitesse les efforts pour parvenir à un dialogue interculturel peuvent être réduits à néant, lorsqu'ils sont rattrapés par la réalité des images que nous voyons chaque jour aux informations. Pire encore, cette réalité fait le

jeu des extrémistes et des fondamentalistes dont le but n'est pas la paix mais la poursuite de la spirale de la confrontation. La violence engendre la violence, on ne le répétera jamais assez.

Le dialogue et la négociation sont les seuls moyens pour sortir de la crise. Aucun n'est une fin en soi, mais tous deux doivent être menés de façon courageuse afin que les personnes en Israël et en Palestine puissent vivre dans une réelle sécurité, en paix et dans le respect de leur dignité.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention!